

LA Matheysienne VTT

Autorisation parentale

3 septembre 2017

Autorisation parentale

Pour les mineurs de moins de 16 ans

Je, soussigné _____
père, mère (*) de _____
âgé(e) de _____ ans, autorise mon enfant à participer à
la Matheysienne VTT 18^{ème} édition et déclare lui avoir fait prendre
connaissance du règlement.

Règlement

- ✓ Chaque participant reconnaît avoir une assurance responsabilité civile et individuelle accident qui garantit les risques inhérents à sa participation à la Matheysienne VTT.
- ✓ Le port du casque est obligatoire : tout participant sans casque sera considéré comme hors Matheysienne VTT et ne pourra engager notre responsabilité sous aucun prétexte.
- ✓ Chaque participant est considéré en excursion personnelle et doit respecter le code de la route et les interdictions en vigueur.
- ✓ Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs de moins de 16 ans.
- ✓ Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

<input type="checkbox"/>	12 km
<input type="checkbox"/>	20 km
<input type="checkbox"/>	33 km
<input type="checkbox"/>	40 km
<input type="checkbox"/>	45 km
<input type="checkbox"/>	56 km
<input type="checkbox"/>	63 km

Décharge de responsabilité

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepte dans son intégralité.
Je déclare prendre sous ma responsabilité tout accident de santé ou de circulation.
Je décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir pendant la manifestation.

Date :

Signature :

